



EURODOM

L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFORUP

Semaine du 20 au 24 novembre 2017

ACCORDS COMMERCIAUX – LANCEMENT DE LA MODERNISATION DE L'ACCORD UE/ CHILI : L'UE et le Chili ont officiellement lancé, jeudi 16 novembre à Bruxelles, les négociations en vue de moderniser leur accord d'association de 2002 (avec un volet libre-échange qui était entré en vigueur en 2003). La modernisation de cet accord vise à approfondir les relations bilatérales en matière de défis mondiaux – dont font partie le programme relatif au changement climatique et les objectifs de développement durable pour 2030 - et la coopération économique, sociale et environnementale dans une large gamme de domaines. S'agissant des sujets commerciaux, l'objectif des négociations lancées la semaine dernière est de tenir compte des éléments considérés comme récents et absents de l'accord actuellement en vigueur : l'investissement, les barrières non tarifaires, les droits de propriété intellectuelle, y compris les indications géographiques et le développement durable. La deuxième série de pourparlers est prévue début 2018 à Santiago. Ces négociations sont conduites dans le contexte du resserrement des liens entre les deux parties, après l'adoption d'un accord sur les produits biologiques signé en avril dernier. L'UE est le deuxième partenaire commercial du Chili. En 2016, les importations du Chili vers l'UE concernaient en premier lieu l'alimentation et les animaux vivants (28%), suivi par les matières premières hors carburant – principalement du cuivre - (27,2%) puis les biens manufacturés (24,3%).

SUCRE – LE SECTEUR EUROPÉEN DU SUCRE S’ALARME DES CONCESSIONS QUE L’UE POURRAIT FAIRE SUR LE SUCRE AU COURS DU NOUVEAU CYCLE DE NEGOCIATION AVEC LE MERCOSUR:

Alors que le sixième cycle de négociations de libre-échange entre l'UE et le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) aura lieu du 29 novembre au 5 décembre à Bruxelles, les betteraviers et les producteurs européens de sucre ont exhorté la Commission, mardi 21 novembre, à rejeter toute tentative d'inclure le sucre dans l'offre révisée de l'UE au Mercosur. En effet, comme nous vous l'indiquions la semaine passée, ce produit jugé « sensible » a été gardé pour la toute fin des négociations entre les deux parties. Pour parvenir à un accord commercial de principe avant la fin de l'année, l'UE a annoncé qu'elle était prête à une concession supplémentaire en ouvrant un contingent pour le sucre, en plus du contingent ouvert pour l'éthanol (ainsi qu'en portant à 100 000 tonnes le contingent sur le bœuf). Elle fera une nouvelle offre à l'occasion du nouveau cycle de négociations. « *Nous ne paierons pas pour les intérêts offensifs d'autres secteurs industriels ou pour ceux du régime du sucre et de l'éthanol soutenu par l'État brésilien* », préviennent la confédération européenne des betteraviers (CIBE), l'association européenne des producteurs de sucre (CEFS), les organisations et les coopératives agricoles de l'UE (Copa et Cogeca) et la fédération européenne de l'alimentation et de l'agriculture (EFFAT), dans un communiqué conjoint. D'après les betteraviers, une ouverture accrue du marché du sucre de l'UE mettrait en péril 140 000 agriculteurs, 30 000 employés et *in fine* des centaines de communautés rurales dépendantes du sucre. Devant le comité du Conseil chargé de la politique commerciale, le 17 novembre, la négociatrice en chef de l'UE, Sandra Gallina, a invité les États membres à « *garder leur calme* » à l'égard de « *chiffres trompeurs* » avancés par la presse. S'agissant du sucre, Eurodom a sensibilisé les services compétents sur le cas particulier des sucres spéciaux, et engage les démarches nécessaires pour que les intérêts des producteurs des DOM soient réellement pris en compte.

VALIDATION PAR LE CSA DU COMPROMIS SUR LE BIO MALGRE LES ALERTES REPETEES PAR CERTAINS ACTEURS AGRICOLES :

Les experts des États membres de l'UE ont ce lundi 20 novembre, lors d'une réunion du Comité spécial agricole, accepté le compromis sur la révision de la réglementation de la production biologique qui avait été conclu provisoirement avec le Parlement européen le 28 juin dernier. La République tchèque, la Lituanie, la Slovaquie, Chypre, l'Autriche et la Finlande ont voté contre le règlement, tandis que la Hongrie, la Belgique et l'Allemagne se sont abstenues. La France a donc voté pour ce nouveau compromis. Le texte sera soumis le 22 novembre à la

commission parlementaire de l'agriculture puis, si celle-ci le vote en l'état, par le Parlement européen en session plénière. Le Conseil de l'UE pourra alors, soit l'adopter formellement, soit le refuser, mais sans y apporter d'amendements. La nouvelle réglementation doit, entre autres, mettre fin au système actuel d'équivalence via les organismes certificateurs ou par échange de lettres avec les pays tiers pour passer à un dispositif d'équivalence par accord commercial. Le Chili est pour l'instant le seul pays avec lequel ce genre d'accord a été signé, mais la Commission en prévoit plusieurs autres. Les défenseurs du nouveau règlement présentent cette évolution comme étant plus restrictive car certains pays seront soumis au régime dit « de conformité ». Ce faux argumentaire est remis en question, à juste titre, par le Collectif pour la Conformité, qui souligne que le texte de compromis met en place des biais permettant aux pays tiers de maintenir des dispositifs d'équivalence moins stricts, notamment à travers les accords de reconnaissance mutuelle évoqués plus haut. A ce sujet, l'intergroupe du Parlement Européen sur le changement climatique, la biodiversité et le développement durable a organisé une conférence ce mardi 21 novembre, en présence de nombreux députés et de représentants des parties prenantes, dont EURODOM et certains de ses membres. Cette conférence a été l'occasion de revenir sur les termes de ce compromis et d'alerter sur les risques que ceux-ci pouvaient représenter pour le respect de la conformité réelle, et, à terme, pour le label bio européens et les agriculteurs.

LE COMMISSAIRE EUROPEEN AU BUDGET S'EXPRIME SUR LE NIVEAU DE LA BAISSE DE LA POLITIQUE DE COHESION DANS LE FUTUR CADRE FINANCIER : Günther Oettinger, commissaire au Budget, a déclaré ce jeudi 23 novembre devant les députés européens de la commission 'développement régional', qu'une réduction de 30% serait très dommageable pour la politique de cohésion, mais, en revanche, qu'une réduction de 10 % serait envisageable. La Commission européenne réfléchit en interne à l'impact de plusieurs scénarios budgétaires allant du maintien du niveau de la politique de cohésion actuelle, à une réduction de 30 %, en passant par un scénario de référence de 15 %. Ce scénario de référence semble être le plus probable et le commissaire a semblé le confirmer en disant, en substance, qu'une réduction de 10 % pouvait être envisageable et soutenable. Par ailleurs, il est important de noter à ce sujet que le président de la Commission Jean Claude Juncker a affirmé lors de la conférence des Présidents des RUP qui s'est tenue en octobre dernier en Guyane, que « les politiques de cohésion restent importantes au-delà de l'année 2020. » Le président Juncker a aussi déclaré à cette occasion qu'il « n'accepterait jamais » un « attentat contre les politiques de cohésion ». Pour M. Oettinger, ceux qui promettent une

hausse du budget ne pourront pas tenir cette promesse en raison du départ du Royaume-Uni et des implications de ce départ sur le budget européen. Par ailleurs, le commissaire a épinglé une série d'États membres qui entendent réduire leur contribution au budget européen, en nommant le Danemark, la Suède, les Pays-Bas, l'Autriche, ou encore l'Allemagne - État membre dont il est originaire -, critiquant leur volonté de limiter leur contribution pour le prochain cadre financier pluriannuel à 1 % du revenu national brut. M. Oettinger a par ailleurs annoncé vouloir boucler les négociations pour le prochain budget en mai 2019 au plus tard. Parallèlement, la commissaire européenne à l'Emploi et aux Affaires sociales, Marianne Thyssen, a cette semaine déclaré « aimer » la proposition d'Emmanuel Macron, d'introduire des conditions dans les fonds structurels et d'investissement dans le prochain cadre financier pluriannuel pour renforcer la convergence sociale. Cette proposition revient à introduire comme condition à l'obtention d'aides européenne le respect de critères de convergence visant à rapprocher les systèmes sociaux et fiscaux des Etats membres. Cependant, le président de la Commission européenne Jean Claude Juncker s'est lui déjà positionné contre cette idée, arguant que les critères du semestre européen étaient suffisants à remplir ces objectifs de convergence.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'EURODOM : L'Assemblée générale d'Eurodom a eu lieu ce mercredi 22 novembre à Bruxelles. Elle a été l'occasion de réunir les membres d'Eurodom et de faire le point sur les actions menées en 2016-2017 ainsi que les défis en cours et à venir sur les sujets très variés qui intéressent les DOM : annonces de la Commission européenne dans sa nouvelle Communication en faveur des RUP, poursuite du POSEI, avancées sur la pêche, évaluation des dispositifs du rhum et de l'octroi de mer, hausse du contingent aidé du rhum, structuration des filières de production locale, accords commerciaux, développement des énergies renouvelables, Etats généraux de l'Alimentation et Assises des Outre-mer. Le déjeuner et l'après-midi de l'Assemblée générale étaient ouverts/ ont accueilli ? aux fonctionnaires et aux acteurs institutionnels de Paris et Bruxelles qui ont manifesté leur implication dans les sujets ultramarins et ont pu discuter avec les membres. Sont notamment

intervenues tout au long de cette Assemblée générale le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane, Rodolphe Alexandre, les eurodéputés Franck Proust, Gabriel Mato, Younous Omarjee, Maurice Ponga et Ricardo Serrao Santos, la Sénatrice Catherine Conconne, Jan Mikolaj Dzieciolowski, conseiller auprès de la Commissaire Corina Cretu et Monika Filipczyńska, en charge du POSEI à la DG AGRI.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 27 NOVEMBRE AU 1^{er} DÉCEMBRE 2017

| | PARLEMENT EUROPEEN | COMMISSION EUROPEENNE | AUTRES ORGANES EUROPEENS | AUTRES ÉVÉNEMENTS |
|---------------------------|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| Lundi 27/11 | Conférence sur l'économie bleue dans les RUP | | | |
| Mardi 28/11 | COM ITRE : vote sur la refonte de la directive RED 2 | | | |
| Mercredi 29/11 | Plénière du Parlement européen | | | IUCN : 10^{ème} Table Ronde sur l'UE et l'Outre-mer |
| Jeudi 30/11 | Plénière du Parlement européen | | | |
| Vendredi 01/12 | | | | |